



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Préfecture de la Loire-Atlantique

Direction de la Coordination

et du Management de l'Action Publique

Bureau des procédures d'utilité publique

Affaire suivie par Mme PETITEAU

☎ 02.40.41.47.76

☎ 02.40.41.22 77

Courriel : veronique.petiteau@loire-atlantique.gouv.fr

Nantes, le 12 MAI 2016

Monsieur,

Suite à votre courrier en date du 11 avril 2016, je prends acte que la station-service que vous exploitez à JOUE SUR ERDRE 2 place André Mazureau n'est pas soumise au régime des installations classées pour la protection de l'environnement.

En effet les volumes distribués sont inférieurs au seuil minimum de classement des rubriques 1435 (*station-service : installations ouvertes ou non au public...*) et 4734 (*produits pétroliers spécifiques et carburants de substitution...*).

Par conséquent le certificat de non classement qui vous a été délivré le 17 juin 2011 est toujours d'actualité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**Le PREFET,
Pour le Préfet,
le directeur de la coordination
et du management de l'action
publique**


Jean-Philippe AUBRY

Monsieur Alain PRIER

1 place André Mazureau

44440 JOUE SUR ERDRE

